

Séance extraordinaire du 20 juin 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le lundi, 20 juin 2022, à compter de 10 h 30, à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire. La séance est ouverte sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin et à laquelle assistent, mesdames et messieurs les conseillers :

Poste	Nom
Conseillère, district électoral n° 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 5	Claudie Létourneau

Est aussi présente: M^e Isabelle François, directrice générale et greffière.

Ordre du jour

1. Surveillance et contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection rang du Bas-de-la-Rivière Nord / Adjudication
2. Période de questions
3. Fin de la séance

Résolution 2022-06-275

Surveillance et contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection rang du Bas-de-la-Rivière Nord / Adjudication

Considérant l'appel d'offres sur invitation lancé le 8 juin dernier pour les travaux de surveillance et contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du rang du Bas-de-la-Rivière Nord et la réception des soumissions, comme suit :

Soumissionnaire	Prix avant taxes	Prix taxes incluses	Conformité
Laboratoire GS inc. Châteauguay	49 500,00 \$	56 912,63 \$	Oui
Solmatech Repentigny	60 139,56 \$	69 145,46 \$	Oui
Groupe ABS Saint-Rémi (ne soumissionne pas)			
SNC Lavalin (Qualitas) Montréal (ne soumissionne pas)			

Considérant l'analyse des soumissions et les recommandations datées du 17 juin 2022 de la firme d'ingénierie Tetra Tech QI;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'adjuger au plus bas soumissionnaire conforme, Laboratoire GS inc. de Châteauguay, le contrat IS / VLaboCMQ202206.12 - Surveillance et contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du rang du Bas-de-la-Rivière Nord pour le prix de 49 500,00 \$ plus les taxes, telle que la soumission datée du 16 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Fin de la séance

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LA RÉOLUTION SUIVANTE :

2022-06-275.

Micheline Quilès, Trésorière